



*Bienvenue en décembre, que ce nouveau mois et dernier de l'année
soit celui de la joie et de la paix.*



EDITO

Chère Vitryenne, Cher Vitryen,

Comme vous, j'espère que cette année ne reprendra pas la même rigueur de contraintes sanitaires qu'en 2020, bien que la situation sanitaire ne soit pas tendue, mais où les choses et les événements pourraient s'accélérer. Je reste confiant, mais prudent ...

Faisons, chacune et chacun, ce qui est en notre pouvoir et responsabilité, pour éviter de répéter le Noël 2020.

Ce serait tellement de plaisir enlevé à nos familles, à nos enfants, pour ces belles fêtes de Noël et du Nouvel An, qui nous réunissent autour d'une table, dans la joie, la bonne humeur et la convivialité.

Père Noël, donne-nous en cadeau plein de BONHEUR ...

Cordialement

Le Maire,
Pierre GEORGET.

S O M M A I R E

Agenda

Cohésion sociale, administration générale, budget

Sécurité, prévention

Hommage à Thierry Bourez

Gestion du patrimoine, développement durable

Vie scolaire, culture, jeunesse

Cérémonie commémorative

Associations

Etat civil

page 3

pages 4 à 5

pages 6 à 7

page 7

pages 8 à 9

pages 10 à 13

page 14

pages 15 à 16

page 16

▪ Repas du personnel communal

Offert par la municipalité, samedi 11 décembre.

▪ Distribution du colis des Aînés aux plus de 70 ans

En porte à porte, du 13 au 21 décembre.

▪ Noël des classes élémentaires et maternelles

Spectacle jeudi 16 décembre - Distribution des friandises mardi 14 décembre (maternelles).

▪ Festivités de Noël

Les 17, 18 et 19 décembre (voir le spécial Noël).



OSARTIS MARQUION

▪ PATINOIRE

Elle sera ouverte à la salle polyvalente d' Ecourt Saint Quentin, du 28 décembre au 2 janvier, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, mercredi 29 décembre de 14 heures à 20 heures,

jeudi 30 décembre de 14 heures à 22 heures (fermée le 1^{er} janvier). Renseignements au 06.07.64.67.91.



▪ EXPOSITION LOUVRE-LENS

Etant donné le succès rencontré, la Communauté de Communes Osartis Marquion renouvelle la mise à disposition d'un transport en autocar pour se rendre à l'exposition Louvre Lens, le samedi 29 janvier 2022 de 14 heures à 17 heures.

Gratuit pour les moins de 18 ans, 6 euros pour les adultes. Renseignements au 03.21.600.608.



DEMANDEURS D'EMPLOI ÉLIGIBLES AU PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCES

Les jeunes âgés jusqu'à 26 ans peuvent bénéficier de ce type de contrat aidé dans les collectivités.

Ce dispositif permet aux bénéficiaires de s'insérer dans le monde du travail, d'aborder plusieurs métiers et pour la plupart, d'obtenir leur première expérience professionnelle.

En ayant contractualisé avec l'Etat, la commune a déjà recruté des jeunes qui ont bénéficié de formations professionnalisantes et pré-qualifiantes.

Les jeunes sont employés aux services techniques de la commune et bénéficient d'une expérience très polyvalente dans le bâtiment, voirie et espaces verts.

L'éligibilité des candidatures s'appuie sur le diagnostic global réalisé par la commune et pôle emploi.

En effet, pour ce type d'emploi, ils ou elles doivent être âgé(e)s de moins de 27 ans, être demandeurs d'emploi et être à jour administrativement avec pôle emploi.

Pour obtenir des informations sur ces dispositions, vous pouvez contacter la Mairie au 06 23 98 28 10 ou votre conseiller référent pôle emploi.



DÉMATÉRIALISATION DES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Courant 1er semestre 2022, cartes nationales d'identité et passeports seront délivrés dans un processus dématérialisé. Dans la Communauté de Communes Osartis Marquion, seule la commune de Vitry-en-Artois disposera de la station biométrique permettant la délivrance des titres d'identité.

Toutes les démarches se feront par internet, saisie du dossier et prise de rendez-vous pour la prise d'empreinte en mairie.

Votre carte d'identité est elle à refaire ?

Avant d'engager la réédition d'une carte,

sachez que, même si la date de validité est dépassée, le titre d'identité peut encore être valable. Depuis le 1^{er} janvier 2004, la durée de validité des cartes des personnes majeures est prolongée à 15 ans (même si la carte mentionne 10 ans).

Le renouvellement d'une carte ayant entre 10 et 15 ans sera accepté uniquement si vous vous rendez à l'étranger. Pour les mineurs, la durée de validité reste à 10 ans.

Comment en faire la demande ?

Pour effectuer un titre d'identité, il sera indispensable de faire une pré-demande en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés <https://ants.gouv.fr/> Il vous sera alors demandé de créer un compte personnel, de saisir l'état civil et l'adresse.

Imprimer votre pré-demande ou le cas échéant notez précieusement le numéro de pré-demande qui vous sera ensuite attribué, et qu'il faudra communiquer en mairie.

Pour rappel vous trouverez en fonction de votre situation la liste des documents à fournir :

•pour une demande de passeport :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N360>

•pour une demande de CNI :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358>

Une fois que vous aurez réuni tous les documents, vous pourrez prendre rendez-vous sur le site internet de la mairie.



HOMMAGE À THIERRY BOUREZ

Touchée par un drame survenu mercredi 24 novembre, notre commune a encore beaucoup de peine à réaliser le décès brutal de Monsieur Thierry Bourez.

Agé de 51 ans, Thierry avait quitté il y a cinq ans la brigade de gendarmerie de Vitry en Artois. En effet, il avait fait le choix d'une reconversion dans la police municipale pour rejoindre la commune de Corbehem. Nous sommes très affectés par sa disparition tragique ; Thierry entretenait de très bonnes relations avec les élus, les collègues de la police municipale et l'ensemble du personnel de notre commune .



Il laissera indéniablement un grand vide auprès de ses anciens collègues gendarmes qui ont peine à réaliser la perte de leur frère d'armes.

Nous avons une pensée très émue pour notre collègue Noémie, sa conjointe, ses enfants Aymeric et Dorian, et sa famille, que nous soutiendrons. Une pensée affective également pour le conseil municipal et le personnel des services municipaux de Corbehem.

Thierry était connu de tous, il était disponible, sympathique et très professionnel dans l'ensemble des tâches qui lui ont été confiées.

Thierry, tu auras marqué ... Nous ne t'oublierons jamais.



SÉCURITÉ - PRÉVENTION

DEMARCHEURS : APPEL À LA PRUDENCE

La période hivernale est propice aux démarcheurs à domicile, dans toutes nos régions. Nous vous rappelons que nous avons pris un arrêté obligeant tous démarcheurs à se présenter au service de police municipale pour s'identifier avant de commencer toute prospection.

Ce dispositif nous a permis de limiter considérablement les pratiques commerciales déloyales, abusives ou agressives envers les personnes âgées.

Bien que la plupart soient respectueux de la réglementation en vigueur, il est toujours utile de rappeler certaines règles :

• Si on se présente à vous comme agent des eaux, électricité, ou autre, sans avoir pris rendez-vous au préalable, vous devez vous méfier (en cas de doute, vous pouvez appeler le service client de l'entreprise ou les services de police municipale ou gendarmerie).



- Dans tous les cas, ne laissez pas entrer la ou les personnes dans votre domicile .
- Méfiance également aux faux policiers, ils doivent impérativement vous présenter une carte professionnelle présentant un hologramme, l'identité de l'agent avec sa photo...
- Attention également aux faux vendeurs de calendriers.

La société WIART et les pompiers passent en porte à porte pour vendre leur calendrier. Ils sont identifiés par leur uniforme ou par un badge.

EXTENSION DE LA VIDÉO PROTECTION



Comme prévu, afin de compléter le maillage de notre vidéo protection sur le territoire communal, nous pro-

cédons à la mise en place de huit caméras supplémentaires* sur les sites suivants :

- Deux à l'arrière de la salle des sports (vue d'ensemble)
- Une à la sortie de Vitry vers Fresnes (lecture de plaques)
- Une au rond point de la rue du Stade (lecture de plaques)

- Une au rond point Chuchart vers Brebières (lecture de plaques)
- Une rue du Moulin Renault (lecture de plaques)
- Une rue Fernand Caridroit (lecture de plaques)
- Une rue des Cheminots (vue d'ensemble)

Un dossier de subvention sur le Fonds Interministériel de Prévention et de la Délinquance a été déposé à la Préfecture.

** Actuellement, vingt quatre caméras sont déjà en place.*

Conséquemment au changement d'heure, la nuit tombe plus rapidement ; aussi, les piétons, les usagers des deux roues et des trottinettes doivent être particulièrement visibles.

Quelques rappels s'imposent

Pour améliorer votre visibilité, notamment de nuit, optez pour des vêtements clairs ou réfléchissants. Le port d'un gilet rétro réfléchissant est obligatoire hors agglomération de nuit et par mauvaise visibilité.

Les vélos doivent être pourvus d'équipements obligatoires tels que des freins avant et arrière en bon fonctionnement, **un feu et réflecteur blanc à l'avant et rouge à l'arrière, des réflecteurs orange sur les rayons et sur les pédales, et une sonnette audible.**

Un rappel de ces dispositions est effectué régulièrement par le chef de service de police municipale.

Il sensibilisera les élèves de 6^{ème} à la pratique du vélo le 14 décembre 2021 au collège Pablo Néruda.

Un contrôle inopiné de tous les cycles et engins de déplacements personnels a été effectué le 19 novembre avec la gendarmerie et la police municipale, en partenariat avec le corps enseignant du collège Pablo Néruda.

Un kit d'éclairage, offert par la municipalité et la Préfecture, a été distribué aux enfants.

Attention, toutefois, le dispositif ne remplace pas les équipements obligatoires sur les cycles.



Cette action a été très appréciée par l'ensemble des acteurs de la sécurité, de la direction du collège mais aussi par les enfants, qui ont pu échanger un bref instant avec les forces de l'ordre.



Important

Nous sommes tous responsables, les automobilistes doivent absolument diminuer leur vitesse et doivent bien dégivrer leur pare-brise avant de prendre la route.

GESTION DU PATRIMOINE & DÉVELOPPEMENT DURABLE

FERMETURE DU PASSAGE À NIVEAU RUE DE LA GRANDE CHAPELLE.

La SNCF réalisera des travaux de voie ferrée sur le passage à niveau situé rue de la Grande chapelle, la semaine du 6 décembre. Les travaux, réalisés de nuit, nécessitent une interdiction de circulation des

véhicules et la mise en place d'une déviation routière par les rues de Douai/de Quiéry/route nationale. Un passage piéton provisoire sera installé pour la durée du chantier. La commune appelle les usagers piétons à la plus grande vigilance aux abords du chantier.

CONCOURS DES MAISONS ILLUMINÉES

LA VILLE ORGANISE DU SAMEDI 11 DÉCEMBRE 2021 AU DIMANCHE 9 JANVIER 2022 SON TRADITIONNEL CONCOURS DES MAISONS ILLUMINÉES.

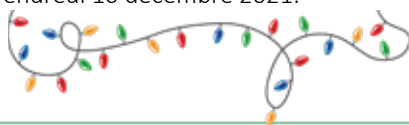
Il est ouvert à tous : particuliers, commerçants, artisans, entreprises, à l'exception des membres du Conseil Municipal.

Les candidats s'engagent à maintenir les illuminations de 18h00 à 20h30 pendant toute la durée du concours. Ils s'inscrivent dans l'une des catégories suivantes : Maisons et abords / Façades et Balcons / Professionnels.

Le règlement complet est téléchargeable sur le site internet de la commune www.vitryenartois.fr.

Pour participer vous pouvez :

- Télécharger le coupon disponible sur le site Internet et l'envoyer directement à l'adresse mail suivante : technique@vitryenartois.fr
- Remplir le coupon ci-joint et le déposer en mairie. Date limite d'inscription : vendredi 10 décembre 2021.



BULLETIN D'INSCRIPTION CONCOURS DES MAISONS ILLUMINEES

Nom & prénom :

Adresse de la maison inscrite au concours :

Catégorie, veuillez cocher une case :

Souhaite m'inscrire au concours des maisons illuminées 2021 organisé par la municipalité.

Maisons et abords Professionnels

Façades et balcons

Je déclare avoir pris connaissance du règlement du concours et en accepter les termes. J'accepte que ma maison soit photographiée ou filmée et que le cliché ou le film soit éventuellement utilisé par la municipalité pour illustrer ses divers supports de communication.

A Vitry-en-Artois, le

Signature

CONSULTATION PUBLIQUE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE USINE DE BATTERIES ENVISION DU 8 NOVEMBRE AU 10 JANVIER 2022.

La Commission Nationale de Débat Public organise une concertation autour de l'implantation d'une usine de fabrication de batteries pour véhicules électriques dans la commune de Lambres-lez-Douai. 90 communes du Nord et du Pas-de-Calais se situent dans le périmètre de la concertation qui a démarré le 9 novembre dernier.

L'affichage obligatoire a été apposé en mairie afin d'informer la population.

Tous les citoyens sont invités à émettre leur avis dans le registre de concertation, la commission peut également émettre un avis si elle le souhaite.

Le projet est porté par l'industriel japonais Envision AESC. Il consiste en l'implantation, à l'arrière de l'usine Renault G Besse, et sur son emprise actuelle, d'une usine de production massive de batteries pour véhicules électriques avec un déploiement en plusieurs étapes. A l'horizon 2024 la 1ère étape prévoit un premier bâtiment sur une superficie de 20 ha, des agrandissements sont prévus pour 2026 et 2029, pouvant mener à 60 ha la superficie des ateliers.

Le projet prévoit : la construction de nouveaux bâtiments, l'installation et mise en exploitation des lignes de production, la création des raccordements électriques. L'usine fabriquera des électrodes, cellules et modules de batteries pour voitures particulières et véhicules utilitaires légers électriques, pour camions électriques et, éventuellement, pour stockage électrique stationnaire. Elle disposera d'une capacité de 9 GW/h fin 2024 lors

sa mise en service et, selon les commandes à venir, d'une capacité qui pourrait s'accroître jusqu'à plus de 30 GW/h d'ici à 2029.

Ses produits seront destinés dans un premier temps au groupe Renault puis, éventuellement, à des besoins ultérieurs de Renault ou d'autres clients, constructeurs d'automobiles, de camions ou installateurs de batteries stationnaires.

L'usine sera classée SEVESO seuil haut et, conformément au Code de l'Environnement, une demande d'autorisation environnementale sera déposée. Au préalable, l'entreprise et ses partenaires (groupe Renault, RTE -Réseau de Transport d'Electricité- et EPF -Etablissement Public Foncier) ont saisi la Commission nationale du débat public qui a décidé d'organiser une concertation préalable.

TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE SITE: <https://www.debatpublic.fr/construction-dune-usine-envision-de-batteries-electriques-dans-le-nord-1401>, où il est possible de participer à la consultation.



Photo L'Argus

VIE SCOLAIRE – ANIMATION JEUNESSE & CULTURE

CENTRE CULTUREL MADELEINE MAHIEU

CALENDRIER DES ANIMATIONS DE NOËL

De 10h30 à 11h30 pour les 3-5 ans

Lecture de « L'arbre de Noël » et création d'un « bonhomme de neige en mousse à suspendre ». Mardi 21 décembre 2021

Lecture de l'extrait « Le lutin étourdi » et création du « bonnet du Père Noël ». Mardi 28 décembre 2021



De 10h30 à 11h30 pour les 6-8 ans

Lecture de l'extrait « Rencontre avec le Père Noël » et création d'un « porte serviette Père Noël ». Vendredi 24 décembre 2021.

Lecture de l'extrait « le lutin étourdi » et création d'une « rose de Noël ». Vendredi 31 décembre 2021.



Jeu PS4 : de 10h00 à 11h30 pour les 8-12 ans

Le jeudi 23 décembre 2021 - **Karaoké - Sing 2020**

Le jeudi 30 décembre 2021 - **Fifa 2018**

INSCRIPTIONS AU 03.21.58.45.28 OU MEDIATHEQUE@VITRYENARTOIS.FR

8 PLACES DISPONIBLES PAR ATELIER - port du masque obligatoire à partir de 6 ans.

Lettre au Père Noël

Chers enfants, le Père Noël a déposé du papier à lettre et des enveloppes à la médiathèque Louis Aragon. Venez écrire votre lettre et déposez la dans la boîte du Père Noël installée devant la mairie.



LA MÉDIATHÈQUE VOUS RÉSERVE DE NOMBREUSES NOUVEAUTÉS :

Romans et BD ados, albums, romans, BD et docs jeunes, romans adultes et BD et documentaires adultes.

Horaires d'ouverture : Mardi & vendredi : 14h-18h mercredi : 9h-12h - 14h-18h samedi : 9h -12h30

Portail de la médiathèque : <https://opac-x-bibliothequevitryenartois.bibliynet.net>

JEUNESSE

DES JEUNES FORMÉS PAR D'AUTRES JEUNES À L'INITIATION AUX GESTES QUI SAUVENT.

Les 2, 3 et 4 novembre, quarante-deux jeunes du territoire ont bénéficié d'une initiation aux gestes qui sauvent avec délivrance d'une attestation en fin de journée. C'est en partenariat avec la caserne des pompiers que ces ateliers ont été animés par Mr Malbranque, tuteur d'Haytam Boumalk et Yann Malbrancq en mission de Service Civique Universel. Une belle réussite !



ACCUEIL D'UN ARTISTE EN RÉSIDENCE-TRANSMISSION

En partenariat avec le service culturel d'Osartis-Marquion et la médiathèque départementale, le centre culturel Madeleine Mahieu a reçu les 6, 13 et 20 octobre, Nikita Beaud, graphiste et plasticienne durant sa résidence-transmission sur le territoire. Dix professionnels (animateurs, acteurs culturels et travailleurs sociaux) ont pu être initiés au projet participatif réalisé à la peinture acrylique et à l'illustration « instant présent » afin d'acquérir des techniques qui pourront être redéployées avec leurs propres publics.

Découvrez les travaux de l'artiste sur le lien de son blog : https://drive.google.com/drive/folders/1YJo81sNsxSgs8OxsVI4B_vVHpDORKsSE



CITOYENNETÉ

CONSEIL DES JEUNES

Dans le cadre du projet « il était une fois la république », co-financé par la Caisse d'Allocations Familiales, les membres du Conseil des jeunes ont participé le mercredi 10 novembre 2021 à une rencontre débat autour des droits de l'homme, du citoyen et de l'enfant, animée par Madame Kayser d'Amnesty international. Ce fut l'occasion de parler de la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948,

mais également des droits de l'enfant dans le monde.



VIE SCOLAIRE

ELECTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Cette année les élections des parents d'élèves ont eu lieu le 9 octobre 2021 dans les écoles maternelles et élémentaires. A cette occasion, les parents ont élu leurs représentants au conseil d'école.

Une instance dans laquelle ils interviennent pour porter les idées des parents et des enfants. Les élections sont donc un moment essentiel de la vie des établissements.

ECOLE JEAN JAURÈS

•296 inscrits•120 votants •11 nuls•109 exprimés•parents élus : Mesdames Sené,

Valembos, Delcourt, M.Mohier, J. Mohier, Banas, Carbonnier et Ledoux.

ECOLE ELSA TRIOLET

•187 inscrits•69 votants •9 nuls•60 exprimés•parents élus : Mesdames Mariage, Diguët, Zuranski et Monsieur Carpentier.

ECOLE HUGO PASTEUR

•330 inscrits•114 votants •7 nuls•107 exprimés•parents élus: Mesdames Kucharski, Benhamila, Perre, Monsieur Roquetti.

ACCUEIL DE NANNAPAS EN MAIRIE

Nannapas Wuttiwong est une jeune thaïlandaise de 16 ans et demi. Par l'intermédiaire de l'association YFU FRANCE*, elle est arrivée en France, dans la famille FAVREUIL BRASSEUR, le 25 août. Laurie, la mère de famille et Nannapas ont été accueillies, mercredi 3 novembre, salle d'honneur de la mairie.

Nannapas habite près de Bangkok, capitale de la Thaïlande, et est scolarisée au lycée Guy Mollet en classe de seconde. Jusqu'à présent, elle a suivi des cours de français en vidéo et se perfectionne auprès de sa famille d'accueil et du lycée. Très sociable, Nannapas s'est très facilement adaptée aux personnes qui l'entourent.

Elle aime beaucoup la mode, métier auquel elle se destine, également la cuisine française, principalement les pâtisseries ...



Elle a néanmoins été très surprise par le climat français et ses pluies ... il faut dire qu'en Thaïlande, les températures varient de 25 à 35 degrés, il n'y a pas de saisons, le soleil se lève à 7 heures pour se coucher à 18 heures et il n'y a pas de changement d'horaires... Lorsque l'automne est arrivé, Nannapas, très étonnée, a pris des photos des feuilles tombant des arbres pour immortaliser ces moments, pour elle, exceptionnels...

Monsieur le Maire l'a conviée à participer à une journée citoyenne à Paris, avec le conseil des jeunes, ce qu'elle a bien volontiers accepté.

**YFU FRANCE est une association qui offre la possibilité aux jeunes du monde entier de passer un été, un semestre ou un an au sein d'une famille d'accueil de culture différente.*

La sympathique Nannapas passera un an dans la famille vitryenne, avant de repartir vers la Thaïlande. Elle laissera un très grand vide. Comme le souligne Laurie Favreuil - Brasseur, des liens forts se créent à chaque séjour dans sa famille ... C'est la sixième fois, en effet, qu'elle accueille des jeunes de nationalité différente. Ce sont ses enfants de cœur. Bientôt tous se rassembleront à l'occasion du mariage de sa fille Sophie. Un bonheur de se retrouver...

PETITE ENFANCE

1000-PREMIERS-JOURS.FR

Pas toujours facile de comprendre son enfant ! l'équipe du Multi-Accueil Jacques Brel vous recommande le site.....afin d'y trouver de l'aide.

1000-premiers-jours.fr
Les réponses à vos questions
de la grossesse à deux ans.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique
France

1000-01-2010

ATELIER D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES 2/5 ANS

En partenariat avec l'ARS et Le Conseil Départemental d'Arras, le CAMSP propose la mise en place d'ateliers dans le cadre d'un dispositif expérimental « attente active », chaque mardi matin en semaine paire de 9h00 à 11h30. Deux professionnels du C.A.M.S.P. interviendront à la salle François Mitterrand, rue des cheminots, en qualité d'éducatrice spécialisée et psychologue.

CETTE ACTION INNOVANTE PERMET D'AGIR PRÉCOCEMENT AVEC LES PARENTS AUPRÈS DES ENFANTS DE 2 À 5 ANS PRÉSENTANT DES DIFFICULTÉS NON ÉTIQUETÉES ET NON PRISES EN CHARGE : troubles du comportement, opposition, maladresse, retards de langage, difficultés de concentration, relation aux autres difficile, ...

QU'EST-CE QUE LE C.A.M.S.P. ? C'est un Centre d'Action Médico-Sociale Précoce qui assure prévention, dépistage et soins (consultations, traitements ambulatoires) pour des enfants de 0 à 6 ans, présentant des troubles sensoriels, moteurs et/ou psychologiques. Les équipes qui y exercent sont pluridisciplinaires et intègrent des médecins spécialistes (pédiatrie, pédopsychiatrie), des rééducateurs (kinésithérapie, orthophonie, psychomotricité, ergothérapie), des psychologues, des éducateurs ainsi que des assistants sociaux.



DES JOUETS EN ÉCHO AU FESTIVAL DE MUSIQUE ÉLECTRONIQUE

Début août, pour sa première édition dans la Communauté de Communes Osartis Marquion (et la 4^{ème} en extérieur), le festival des Dentelles électroniques a réuni 1 500 spectateurs, à l'aérodrome de Vitry-en-Artois. Ce festival de musiques électroniques, porté par le passionné Grégory Allard, se caractérise par son action caritative.

Ainsi, via l'association CGDPC, un soutien est apporté à des associations locales : l'association Ma Vie avec Charcot, l'Aide aux familles, l'association ASEPP (Aide à la scolarisation des enfants des pays pauvres). De plus, des jouets neufs collectés auprès de la société Oxybul ont été remis au Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes Osartis-Marquion, le 15 novembre.



CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

103^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE 1914/1918

"Le 11 Novembre ne doit pas s'éteindre. Il est un morceau de nous-même.

Aimer la France, c'est accepter son histoire en bloc. Il n'y a rien à ôter ; cela nous est donné avec la Citoyenneté Française.

Commémorer le 11 Novembre 1918, c'est accomplir notre devoir de mémoire vis-à-vis de toutes celles et ceux qui nous ont légué les valeurs de courage pour la défense de la Nation et de la démocratie. Elle est aujourd'hui en danger.

Leur courage sera toujours l'objet de notre admiration et de notre fierté d'être français".

Extrait du discours de Pierre Georget, Maire.

Ce fut l'occasion de rendre hommage à Hubert Germain, dernier survivant des Compagnons de la libération, décédé à l'âge de 101 ans. Il avait défendu la Liberté.

Hubert Germain faisait partie de 1038 distingués par le Général De Gaulle pour leur engagement pour la Patrie au sein de la France Libre.



Alain Boileux, Manon Masclat,
Lilou Payage-Delcourt, Capitaine Abdesslem.



Audruicq Lievin et
Axel Carbonnier,
collégiens



Franck Capelle, Calysta
Morel, Lieutenant Muylle.



(1)



(2)

Lors de la cérémonie, ont été décorés :

Jean-Robert ROCHE⁽¹⁾, de la Médaille du Mérite Fédéral et Roland LE HINGUERAT⁽²⁾, de la Croix du Combattant.

Nous leur renouvelons nos félicitations.

VOYAGE ORGANISÉ PAR LES AMIS DE PORQUEROLLES



En septembre, les amis de Porquerolles sont allés en Sicile sous un soleil radieux.

La décision est prise... **l'année prochaine, le voyage sera organisé en Grèce sur l'île de Kos, en formule tout inclus, du 3 au 10 septembre.**

Le tarif est de 929 euros par personne, avec possibilité de régler en plusieurs fois. Renseignements et inscriptions au 06 81 72 51 17.

Transfert à l'aéroport de Lesquin, assurances multirisques et covid inclus.

LE COMITÉ DES FÊTES A ORGANISÉ SON LOTO DE NOËL



Grande réussite pour le loto spécial Noël organisé par le comité des fêtes. Tous ont eu plaisir à se retrouver pour partager les joies de ce jeu de société. De nombreux gains ont été attribués dont la super vitrine (casque virtuel, trotinette électronique, télévision...).

Notez dès à présent sur votre agenda : concours de belote 12 février et loto de la Saint Valentin le 13 février 2022. Réservez vos places dès à présent au 06.30.38.99.64. ou 06.26.51.86.64.



Il n'est jamais trop tard pour rejoindre l'Association Groupe Body Forme !

Renforcement musculaire, cardio training, ab-dos fessiers, aérobic, zumba, step... avec une éducatrice sportive diplômée d'état et instructeur zumba.

Salle annexe des sports le lundi de 18h15 à 19h30 et 19h30 à 20h30, & salle polyvalente les mardi et jeudi, de 14h à 15h15.

1^{ère} séance gratuite. Rens. 06.33.43.86.64.

ETAT CIVIL

Bienvenue à

- BROGNIEZ Jayden** fils de Nicolas BROGNIEZ et Elodie FOURNIER née le 07 octobre
- DEBRAS Amélia** fille de Nicolas DEBRAS et Océane RAVAUX née le 11 octobre
- GUÉANT Jade** fille de Mathieu GUÉANT et Sandy GANCZARCZYK née le 12 octobre
- BELKENS Diana** fille de Aurélien BEELKENS et Delphine DELFORGE née le 13 octobre
- MARIAGE Clarisse** fille de Marc MARIAGE et Chloé FAJDIGA née le 27 octobre 2021

Une pensée pour ceux qui nous ont quittés

- | | | |
|---|-------------------------|--------|
| • POTVIN née CALAIS Marguerite | décédée le 1er novembre | 93 ans |
| • DELCROIX née PAEPEGAEY Thérèse | décédée le 11 novembre | 92 ans |
| • DURIEUX Claude | décédé le 22 Novembre | 86 ans |
| • BOUREZ Thierry | décédé le 24 novembre | 51 ans |

